

4000 postes d'enseignants supprimés, 3 jours de carence et baisse de l'indemnisation des arrêts maladies, suppression de la GIPA, gel de la valeur du point d'indice, choc des savoirs et DNB obligatoire : face à ces attaques, préparons la riposte par la grève !

**TOUTES ET TOUS EN GREVE A PARTIR DU 5
AG et MANIFESTATIONS en Seine-et-Marne jeudi 5 décembre**

La cgt éduc'action77 communique...

La Macronie RPR-isée et son gouvernement illégitime ont donc décidé de s'attaquer à notre bien commun, la fonction publique, sous le fallacieux prétexte qu'il faudrait équilibrer un budget déficitaire par sa faute, Emmanuel Macron ayant augmenté en 7 ans la dette de 1 000 milliards d'euros en multipliant les cadeaux aux plus riches et aux plus grandes entreprises.

Jours de carence et indemnisation des arrêts maladie

Le ministre de la fonction publique a décidé d'augmenter à trois le nombre de jours de carence pour les fonctionnaires ainsi qu'un plafonnement à 90% de leur rémunération des trois premiers mois d'arrêt, arguant du nécessaire alignement sur le privé, une mesure de justice sociale en fait (sic) : économies ainsi réalisées de 1,2 milliard d'euros d'économies par an (289 millions d'euros avec la carence et 900 millions d'euros avec la baisse de rémunération). Avec la Macronie et ses relais médiatiques, qu'importe la vérité seul le récit compte. Faisant mine d'oublier que :

- 2/3 des salariés du privé n'ont aucun jour de carence du fait de la prise en charge de la prévoyance santé (DREES janv 2015) ;
- les salarié.e.s de la fonction publique d'état sont moins absents que celles et ceux du privé (dans une semaine type, 3,2% des fonctionnaires sont absents, 2,6 % pour les enseignants, pour 3,9% dans le privé) et que si celles et ceux de l'hospitalière et de la territoriale le sont un peu plus (4,6% et 5,1%) c'est avant tout parce qu'elles et ils, en l'occurrence plutôt elles, sont les plus exposé.e.s aux publics vulnérables et à des conditions de travail dégradées dues notamment à des sous-effectifs chroniques ;

le ministre annonce donc une perte de plus 10% de notre salaire mensuel que nous aurions à subir pour une absence de plus trois jours en cas d'arrêt maladie.

Gel du point d'indice et suppression de la GIPA

Qu'importe que depuis 2002 la valeur du point n'ait augmenté de 14% avec une inflation de 47% et qu'en conséquences, entre autres, près de 12% des postes ouverts aux concours de l'enseignement du second degré et près de 40% pour le CRPE dans l'académie de Créteil n'aient pu être pourvus cette année faute de candidats, le gouvernement prévoit une fois de plus de s'attaquer au pouvoir d'achat des fonctionnaires et en particulier des enseignants en gelant à nouveau la valeur du point d'indice ! Dans un tel contexte, la suppression de la GIPA n'est qu'une énième provocation.

Une saignée dans les postes d'enseignant.e.s pour la rentrée 2025

Qu'importe que la France se classe parmi les pires élèves des pays de l'OCDE en élémentaire quant au nombre d'élèves par enseignant (1 pour 18,4 en France et 1 pour 14,6 pour la moyenne OCDE) , 97 000 élèves annoncé.e.s en moins pour la rentrée scolaire 2025, il n'en fallait pas plus pour annoncer la suppression de 4000 postes d'enseignants pour la prochaine rentrée scolaire !

Choc des savoirs et autres réjouissances

La promesse de retour à un dialogue social de Madame Genetet a fait long feu. Sans concertation, elle compte introduire de nouvelles mesures (épreuve anticipée de mathématiques en 1ère, note dissociée EMC-Histoire Géo au DNB) afin de marquer son passage au ministère, mais surtout, elle maintient toutes les mesures Choc des savoirs. Certes, elle reporte l'instauration du DNB obligatoire pour l'entrée au lycée à 2027 ou s'adapte en fonction des restrictions budgétaires pour les groupes de niveaux 4ème-3ème, mais persiste dans leur application (6ème et 5ème) alors même le Conseil d'Etat vient d'annuler l'arrêté du 15 mars 2024 les instaurant .

FACE A CES ATTAQUES EN REGLE CONTRE LA FONTION PUBLIQUE ET L'ECOLE PUBLIQUE EN PARTICULIER, LA CGT EDUC'ACTION77 APPELLE LES PERSONNELS :

- A MANDATER LEURS COLLEGUES GREVISTES POUR PARTICIPER AUX ASSEMBLEES GENERALES INTERSYNDICALES AFIN DE DECIDER DES MODALITES DE RECONDUCTION DE LA GREVE LA SEMAINE SUIVANTE :

- ◆ Melun, UD CGT 15 rue Pajol Jeudi 5/12 9h
- ◆ Coulommiers, ULCGT, 10bis rue de l'Aytre Jeudi 5/12 10h
- ◆ Meaux, salle Truffaut 26 avenue de La Marne Jeudi 5/12 9h
- ◆ Noisiel, salle des totem, place du front populaire Jeudi 5/12 9h30
- ◆ Ecole La Noue, Combs-la-Ville, mardi 3/12 17h

- A PARTICIPER MASSIVEMENT AUX MANIFESTATIONS JEUDI 5 DECEMBRE :

- ◆ A MELUN 10h (rdv Préfecture)
- ◆ A MEAUX 10h30 (rdv Place de l'Europe)
- ◆ A PARIS 14h (rdv Bercy)

A Melun, le 30 novembre 2024